

Québec français



L'école de la vie

Geneviève Talbot

Number 144, Winter 2007

L'éducation des adultes. Enfin la réussite!

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/47551ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Talbot, G. (2007). L'école de la vie. *Québec français*, (144), 64–65.

Nos recherches s'attachent à dégager des pistes visant à favoriser et à renforcer la réussite et la persévérance scolaires des adultes. Elles peuvent aussi avoir des retombées plus larges sur la communauté. En effet, agir sur la réussite des adultes en formation générale de base, c'est peut-être agir sur des parents qui pourront ultérieurement mieux participer à l'éducation de leurs enfants.

* Professeure en éducation des adultes, Département d'adaptation scolaire et sociale, Université de Sherbrooke.

Notes

- 1 Mercier, A., « Aperçu de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue au Québec: un premier bilan », dans A. Mercier, M. Et-tayebi, et F. Medzo [dir], *Le curriculum de la formation générale des adultes*, Montréal, Les Cahiers scientifiques de l'ACFAS, 2004, p. 23-43.
- 2 Roy, S., *État de la formation de base des adultes au Québec*, Québec, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et des Sports, 2005.
- 3 *Ibid.*
- 4 D. Scanlon et D. F. Mellard, « Academic and participation profiles of school-age dropouts with and without disabilities », *Exceptional Children*, vol. 68, n° 2 (2002), p. 239-257
- 5 S. P. Wagner, Bélanger et B. Voyer, *L'aide à l'expression de la demande éducative en formation générale et l'accueil de cette demande dans les commissions scolaires du Québec. Rapport de recherche*, Montréal, CIRDEP-UQAM, 2004.
- 6 Cross, 1981, cité par Roy, *op. cit.*
- 7 Centre Saint-Michel, *Orientations, objectifs et plan de réussite 2004-2007*. Sherbrooke, Centre Saint-Michel – Formation des adultes, 2004, p. 18.
- 8 N. L. Hutchinson, J. G. Freeman, S. A. Stock et J. S. Chan, « Academic resilience : a retrospective study of adults with learning difficulties », *Alberta Journal of Educational Research*, vol. 50, no 1 (2004), p. 5-21
- 9 B. Bergier, *Les affranchis. Étiquetés « SDF, drogués, marginaux, inemployables... » Ils s'en sont sortis !* Paris / Montréal, L'Harmattan, 2000.



Que chaque maison, baraque ou abri de fortune devienne un centre d'apprentissage.

Nelson Mandela

L'école de la vie

par Geneviève Talbot

Apprendre peut se faire dans divers lieux et de différentes façons, tout particulièrement en ce qui concerne les adultes. La fréquentation des bibliothèques municipales, l'utilisation de l'ordinateur et d'Internet, la lecture quotidienne du journal local, la participation à un club de scrabble sont tout autant de sources d'apprentissage du français que l'école elle-même. Depuis quelques années, au Québec comme ailleurs dans le monde, la reconnaissance des compétences acquises en dehors du système scolaire traditionnel se trouve au cœur des réflexions. Plusieurs expérimentations sont en cours dans les réseaux publics d'enseignement. Différents instruments ont été élaborés en formation générale et aussi en formation professionnelle pour mesurer et sanctionner les compétences langagières des adultes. Il apparaît clair qu'une nouvelle tendance pointe à l'horizon. Cependant, cette ouverture envers les parcours atypiques de formations apporte son lot de questions chez les

enseignants. Qu'est-ce que la reconnaissance des acquis et des compétences ? Pourquoi et comment reconnaître des compétences langagières ? Y a-t-il des dérives possibles ?

La Politique gouvernementale

En 1996, au Québec, plus d'un million d'adultes n'étaient pas titulaires d'un Diplôme d'études secondaires. En 2002, c'était le cas de 70 % des personnes de moins de 30 ans qui bénéficiaient de la Sécurité du revenu. On sait qu'un manque de formation de base est source d'exclusion sociale. La volonté de doter tous les citoyens d'une formation commune de base représentait l'une des orientations retenues dans la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*² publiée en 2002. D'une part, le gouvernement du Québec comptait atteindre cet objectif en encourageant davantage les adultes peu scolarisés à parfaire leur formation de base. D'autre part, il s'engageait à valoriser et à reconnaître formellement aux

En mai 2006, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) publiait les résultats du Rapport québécois de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA)¹. Menée en 2003, cette enquête, chapeautée par Statistique Canada, avait pour but de dresser le portrait du niveau de compétence en littératie de la population canadienne. Au Québec, 4 166 adultes âgés de 16 ans et plus ont été interrogés sur leur aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels. Une forte corrélation a été observée entre l'utilisation des technologies de l'information et les compétences en littératie. En effet, 71 % des plus grands utilisateurs de l'ordinateur et d'Internet dépassent le niveau de compétence minimale (niveau 3 sur une échelle de 1 à 5) en compréhension de textes suivis et en compréhension de textes schématisés. La proportion diminue à 20 % chez les plus faibles utilisateurs d'Internet.

adultes les diverses connaissances et compétences acquises depuis leur sortie du système scolaire.

Qu'est-ce que le ministère de l'Éducation entend exactement par « la reconnaissance des acquis et des compétences » (RAC) ? Il s'agit du processus permettant d'obtenir la reconnaissance officielle des acquis et des compétences provenant de formations diverses et d'expériences variées. Ce processus se base sur le repérage, l'identification et la validation des acquis et des compétences retenus selon un référentiel donné et en fonction d'un projet de diplomation, de qualification professionnelle, d'insertion en emploi ou d'un projet personnel³. La reconnaissance des acquis et des compétences de toutes les personnes exclues socialement, de personnes âgées, de jeunes décrocheurs ou de salariés, comporte sans contredit d'importants enjeux d'équité sociale, mais soulève également des enjeux reliés à la qualité de la formation et à la valeur des attestations qui la sanctionnent.

Reconnaissance des acquis et des compétences

Depuis déjà quelques années au Québec, différents outils permettant d'identifier et de reconnaître les acquis et les compétences langagières d'adultes qui effectuent un retour en formation ont été expérimentés, voire généralisés. Citons le Test de développement général (TDG), les tests d'équivalence de niveau de scolarité (TENS), les tests du *General Educational Development Testing Services* (GED-TS), les épreuves inspirées des univers de compétences génériques et le bilan des acquis : tant d'instruments ou de démarches dans lesquels le candidat adulte peut faire la démonstration qu'il possède une maîtrise satisfaisante de sa langue maternelle. Certes, quelques-uns de ces instruments, dont les TDG, sont déjà utilisés depuis un certain temps. Toutefois, l'avenir apparaît de plus en plus fécond en matière de reconnaissance des compétences en lecture et en écriture pour les adultes québécois.

Depuis que le Plan d'action qui accompagnait la Politique gouvernementale de 2002 tend à se concrétiser, on peut affirmer que la reconnaissance des acquis et des compétences en formation générale de base a été élevée au plan des priorités gouvernementales. D'ailleurs, les statistiques le prouvent : en 2003-2004, plus de 13 000 adultes ont eu recours à des services de reconnaissance des acquis et des compétences en formation générale des adultes.

L'hésitation des enseignants

Certains enseignants de français, qui œuvrent auprès d'une clientèle adulte, manifestent des réticences à l'égard de ces nouvelles formes de reconnaissance destinées à sanctionner des parcours d'apprentissage atypiques. Ils craignent que l'on en vienne à transformer tous les acquis d'expérience en « crédits scolaires » du français, langue maternelle et que, en ce sens, la reconnaissance des compétences ouvre la porte à l'accréditation de la vie. Ici, il est pertinent de rappeler que la réussite d'une évaluation d'acquis extrascolaires à partir des univers de compétences génériques (par exemple : acquis extrascolaires culturels et de loisirs, acquis extrascolaires qui relèvent de la pensée critique, acquis extrascolaires professionnels, etc.) mène à l'obtention de quatre unités optionnelles de cinquième secondaire, ce qui dépasse respectivement, en termes d'unités, la valeur du dernier cours de français de cinquième secondaire du programme d'études actuel (FRA 5143-3) à l'éducation des adultes. Quant aux deux tests du *General Educational Development Testing Services* (GED-TS), qui mesurent le niveau de maîtrise des compétences en écriture et en lecture, ils permettent d'obtenir, à eux deux, 15 unités optionnelles de quatrième et de cinquième secondaire. Ces exemples justifient-ils la résistance des enseignants et leurs doutes quant à la validité des évaluations et à la valeur des diplômes obtenus à la suite d'une démarche de reconnaissance des acquis ?

Des évaluations rigoureuses et fiables

Le ministère de l'Éducation insiste sur la rigueur de la démonstration qui doit être faite par l'adulte. Il est vrai que certains services en reconnaissance des acquis en formation générale des adultes se réalisent avec l'accompagnement d'une personne conseillère dont le rôle principal consiste à guider l'adulte dans le repérage interne et la traduction en mots de ses compétences langagières. C'est notamment le cas du bilan des acquis relatifs à la formation générale de base⁴, véritable curriculum de la vie pour l'adulte. Cette démarche d'identification et de valorisation des acquis chez l'adulte s'appuie sur un référentiel spécifique comprenant des échelles de niveau de maîtrise de compétences. Ces échelles sont présentées sous forme de tableaux de descripteurs. La compétence « Communiquer en français, langue première » regroupe trois composantes⁵ : lire et apprécier des textes variés ; écrire des textes variés ; prendre la parole à diverses fins.

Les tableaux de descripteurs sont construits à partir d'exemples concrets tirés de situations de vie de l'adulte et permettent de situer précisément le niveau de maîtrise de la compétence. Par exemple, l'énoncé suivant : « Je lis les grands titres des pages de couverture, des annonces, des affiches, des dépliants et de courts résumés d'émission dans le télé-horaire » indique un niveau de maîtrise de compétences en lecture équivalent à une formation de présecondaire. Par ailleurs, l'énoncé : « Je lis différents écrits journalistiques (nouvelles, chroniques, reportages, éditoriaux, lettres d'opinions, dossiers, etc.) et suis assez habile pour soulever, comparer et critiquer positivement ou négativement l'information » correspond plutôt à un niveau de cinquième secondaire. De tels énoncés permettent une analyse fine et fidèle des compétences langagières d'adultes qui ont quitté les bancs d'école depuis un certain temps.

Conclusion

Dans ce qui précède, nous avons d'abord informé les enseignants de français en formation générale à l'éducation des adultes de ce qu'est la reconnaissance des acquis et des compétences langagières et des principales pratiques actuellement utilisées à ces fins. Nous avons vu que le gouvernement

En 2003-2004, plus de 13 000 adultes ont eu recours à des services de reconnaissance des acquis et des compétences en formation générale des adultes.